

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 10 octobre 2016

### **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2016**

*Présents* Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

*Absents* :

*Pouvoir* : Mathieu CARAYOL à Gilles BERDOT

*Secrétaire de séance* : Eva de Simorre

---

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2016**

Le compte rendu de la réunion du 12 juillet 2016 est adopté à l'unanimité

### **Comptes rendus des réunions des délégués**

Communauté de Communes :

- Délibération du fonds de concours pour un montant de 395 400 € dont 8 509.95 € pour Vira. Les communes doivent maintenant délibérer pour accepter ce fonds de concours. Le fonds de concours sera maintenu et la DETR 2017 sera de 30%.
- Extension du parc artisanal de Bigorre : 6 terrains sont vendus ou en cours de vente. Il reste 2 terrains disponibles.
- Parc commercial : la dernière parcelle a été vendue à la société Avalong.
- Modification des statuts de la com com pour prise de compétences gestion, entretien et restauration des cours d'eau et parcs de stationnement d'intérêt communautaires. Cette modification doit maintenant être confirmée par les communes.
- Signalisation d'informations locales : le département apportera une aide de 30 % sur les travaux aux thématique touristique et économique. Une consultation groupée sera organisée pour les communes qui le souhaitent.
- Agglo et schéma de coopération intercommunale : séminaire organisé pour tous les élus le 4/10/2016 à 18 h pour présenter le projet de territoire.
- Extension foyer logement : le permis de construire est déposé
- Pôle Culturel : retours positifs. Inauguration prévue le 20 octobre 2016.
- Aires de Grand Passage : est opérationnelle
- Ariège Expansion : le département n'a plus la compétence économique et la Région ne veut pas intervenir financièrement. Une nouvelle structure sera montée avec les EPCI sur des missions redéfinies. Le département soutiendra le projet.

## **Délibération approuvant la fusion des syndicats rivières du bassin versant de l'Hers (SIAD, SMAHA, SMR et SIVOM de la Vixiège) et approbation des statuts du nouveau Syndicat du Bassin du Grand Hers**

Dans le cadre des fusions des syndicats rivières, dont nous avons parlé à plusieurs reprises et que notre délégué au SIAD Mr Babin nous a présenté récemment, la préfète a pris un arrêté le 9 août dernier, sur lequel nous devons nous prononcer.

Cet arrêté prescrit la fusion des 4 syndicats du bassin versant de l'Hers et propose un projet de statuts. Le nouveau syndicat s'appellera Syndicat du Bassin du Grand Hers (SBGH)..

Ces documents sont conformes à la proposition du SIAD que Mr Babin nous avait présentée. Le SIAD a, de son côté, voté favorablement en faveur de ce projet.

Le conseil, après en avoir délibéré, vote favorablement en faveur de cette proposition.

## **Délibération sur l'opportunité d'une étude de continuité écologique par le SIAD**

Le SIAD souhaite le lancement d'une étude sur la continuité du Douctouyre, pour retirer ou contourner les obstacles à la continuité de la rivière, et en particulier les restes de l'ancien passage à gué au niveau de Janiquet, et la chaussée de la Paychère qu'il faudrait aménager pour le passage des poissons.

Après avoir discuté de l'opportunité de lancer une nouvelle étude (encore !), il s'avère que celle-ci est indispensable pour réaliser les travaux souhaités.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

## **Délibération sur la réalisation, en 2017, des travaux de signalétique – budget prévisionnel de l'ordre de 5500 € TTC. Ces travaux seraient réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'agglomération dans le cadre d'un appel à concurrence global.**

Le projet final a été présenté.

La communauté de Communes souhaite la position des communes afin de lancer un marché groupé.

La commune décide, à l'unanimité, de se joindre à l'opération, pour un montant d'environ 5 500 €, montant qui sera prévu au budget 2017.

Le Département subventionnera partiellement cette opération (voir ci-dessus com com)

## **Délibération portant sur le choix du cabinet conseil pour la révision du PLU**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 septembre 2016 à 20h10 et, après analyse du dossier, préconise de retenir le cabinet Paysages. 2 autres bureaux d'études avaient également répondu.

Le conseil municipal décide de suivre cette recommandation et d'attribuer le marché à cette société.

## **Délibération sur l'extension des compétences « Gestion, restauration et entretien des cours d'eau » et « création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire » par la Communauté de Communes du Canton de Varilhes et la modification correspondante des statuts.**

La communauté de communes du canton de Varilhes a délibéré favorablement sur ces 2 compétences. La compétence cours d'eaux permet d'aligner les compétences de Varilhes sur celles de Foix.

La compétence stationnement est une obligation pour les agglos.

L'anticipation de la compétence cours d'eau, qui sera automatique en 2018, pose néanmoins un problème pour la commune car le délégué ne pourra plus être Ph Babin, simple habitant de la commune, mais devra être un membre du conseil d'agglomération.

Dans ces conditions, le conseil décide de s'abstenir sur cette délibération.

### **Délibération acceptant l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes à hauteur de 50% de la part TTC restant à sa charge après déduction de la DETR**

La communauté de communes a délibéré favorablement pour l'attribution du fonds de concours pour les travaux de voirie réalisés en 2016.

La commune doit délibérer à son tour pour accepter ce fonds de concours.

Le bilan financier de ces travaux est le suivant :

Montant TTC	TVA	Subventions état	Fonds de concours cccv	Part de la commune avant récupération partielle de TVA
21 498.82	3583.14	4478.91	8509.95	8509.96

Le conseil décide, à l'unanimité, d'accepter le fonds de concours à hauteur de 8509.96 €

### **Information, et délibération éventuelle, sur la proposition de convention relative à la participation financière à la commémoration de la Bataille de Vira suite à une délibération de la commune de Dun**

Le maire de Dun a fait prendre à son conseil municipal, une délibération fixant le calcul de la répartition de la charge de la commémoration.

Ce calcul n'est pas conforme à ce qui avait été proposé, le conseil municipal de Vira décide de ne pas délibérer en l'attente d'une proposition de convention conforme.

### **Délibération sur la vente de matériel informatique de la commune**

La commune a changé de matériel informatique.

Un ordinateur, obsolète pour les travaux de la commune, se trouve disponible.

Jean Serrano propose de l'acheter pour un montant de 70 €.

Celui-ci étant sorti au moment du vote, le conseil délibère favorablement, à l'unanimité des présents, en faveur de cette vente.

### **Délibération subvention de l'association AET France-NIGER**

L'association AET France Niger, dont le siège est sur la commune, et dont l'objet est de soutenir l'action de l'association des éleveurs du Ténéré pour favoriser le développement économique afin de maintenir des populations de ces zones du Nord Niger, a sollicité une subvention auprès de la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide l'octroi d'une subvention de 100 €. Ce montant sera pris sur les subventions diverses prévues au budget.

### **Questions diverses**

- Formation des élus

Le maire distribue aux élus le programme des formations 2016/2017 ouvertes à tous les élus.

- Information sur la boîte à livres (ex cabine téléphonique)

Cette boîte à livre a été mise en place après information des citoyens. Plusieurs habitants ont déposé et/ou emprunté des livres. Des autocollants explicatifs sont prévus à apposer sur la cabine téléphonique.

- Le « jour de la nuit » le 8 octobre

La commune participe à l'opération d'extinction des éclairages publics afin de sensibiliser nos concitoyens sur l'importance de la pollution lumineuse. Extinction prévue de 22h00 à 6h00 le lendemain matin.

Une information a été distribuée dans toutes les boîtes à lettres.

- Travaux voirie programmés :
  - Les travaux 2017 ont été réalisés, mais non payés : chemin de la Croix et tubage de l'entrée de la route de l'École.
  - En 2018, nous réaliserons la rue des Couteliers.
- Action envisagée avec les Robins...

Dominique Jallier propose de coopérer à une opération des Robins destinée à nous sensibiliser aux problèmes d'écologie et aux solutions mises en place dans différentes parties du monde, et ce par la présentation du film *DEMAIN*, suivie de tables rondes ou d'ateliers.

*Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter. Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...*

Le conseil décide de soutenir cette initiative.

- Fête centenaire (20/10/2016). Madame Péries aura cent ans le 20 octobre prochain. La commune s'associera à cette célébration et fera parvenir un bouquet de fleurs.
- Contrat cantinière : le contrat a été transformé en CDI.
- Entretien haies route de la Rivière : le conseil demande aux riverains d'entretenir les haies qui débordent sur la route.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30